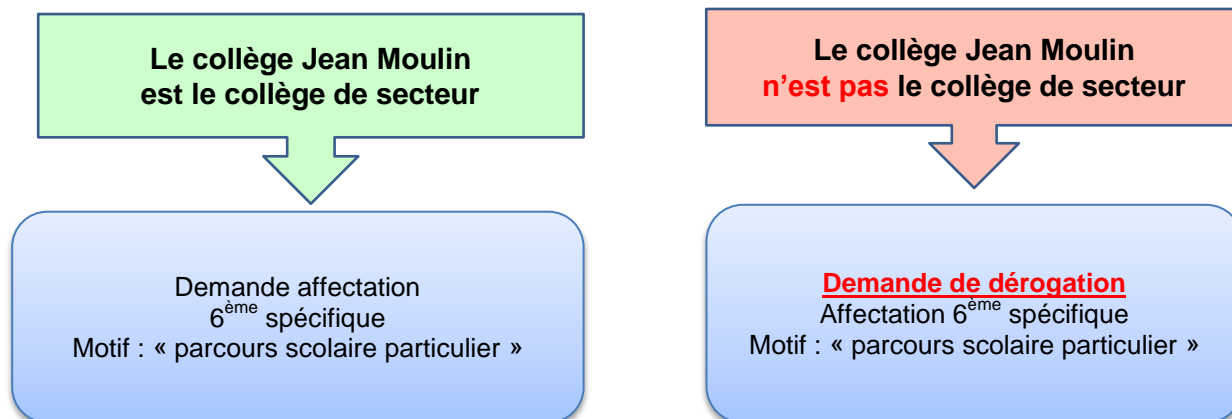


Demande d'affectation en section spécifique au Collège Jean Moulin

CHAM / CHAD Section Sportive Scolaire Gymnastique Rythmique



SECTIONS CHAM ET CHAD

L'affectation est subordonnée à l'étude du dossier de candidature et à la réussite aux tests d'entrée du Conservatoire ou l'école de musique (les contacter).

Les familles seront invitées le 15 mars 2021, à 18h, à une réunion concernant les inscriptions en classes CHAM et CHAD. (sous réserve - en fonction de la situation sanitaire).

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

L'affectation est subordonnée à :

- **Aptitude scolaire** (fournir la photocopie des 2 derniers bulletins scolaires ou du dossier scolaire),
- **Aptitude sportive** (selon les tests passés* et le vécu sportif),
- **Aptitude médicale** (fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la GR).

* Les tests auront lieu courant mars-avril, au gymnase de la Berthauderie à Saint-Nazaire. Une information sera envoyée aux clubs et aux établissements scolaires.
Une inscription à ces tests est demandée, au préalable, auprès du collège Jean Moulin.

Une commission d'admissibilité à la DSDEN examinera les candidatures, émettra un avis et pré-affectera les élèves.